





TROPHEE SENIORS

DE MONTPELLIER FONTCAUDE

23 juin au 24 juin 2022 38 Avenue des Hameaux du Golf - 34990 Juvignac

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 50 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve**, c'est-à-dire nés avant le **23 juin 1972** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-7 (3.Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur à 24.5

Messieurs index inférieur à 21,5

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 72 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs	dont Dames	dont wild cards
maximum	minimum	maximum
72	17	7

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Trophées Seniors / Seniors 2 : voir §1.2.1-7 (7.Champ des joueurs)

Note 1: Seront réservées en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du 08 juin 2022.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si le quota n'est pas atteint, les places restantes pourront être utilisées pour compléter le Trophée Seniors 2 qui se déroule le même jour.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques Jaunes Dames : Marques Rouges

INSCRIPTION

Renseignement et Inscription sur le site : www.golfresortmontpellierfontcaude.com

Lien direct pour inscription

https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=86588

Date limite d'inscription : 08 juin 2022 à minuit

Droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) : 80 € (Membres du club : 40 €)

Forfait : voir § 1.2.1-7 (13.Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2.1-7 (7.Classement)

Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.